

La mairie recrute pour le Département des Sports

Un.e agent.e d'entretien et de gestion des vestiaires

Cadre d'emploi des adjoints techniques

Référence AEGVCP-032022

Au sein du Département des Sports et sous la responsabilité du responsable de la division logistique, vous êtes chargé.e de l'entretien des locaux de la piscine, de l'accueil et de l'espace cafétéria. Vous assurez également l'accueil des usagers aux vestiaires de la piscine. Dans ce cadre, vos missions seront :

Missions principales

- Nettoyer les locaux de la piscine, de l'accueil et de la cafétéria.
- Contrôler régulièrement l'état de propreté des vestiaires.
- Accueillir et renseigner les usagers au niveau des vestiaires.
- Assurer le tri et l'évacuation des déchets courants.
- Assurer l'entretien courant et le rangement du matériel utilisé.
- Contrôler l'approvisionnement en matériel et produits.

Profil

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 3 dans le domaine de l'entretien (CAP hygiène et maintenance des locaux par exemple) et vous avez acquis une première expérience sur un poste similaire.
- Connaissance des règles d'hygiène d'entretien et de sécurité.
- Connaissance des techniques d'entretien, des produits et du matériel de nettoyage.
- Etre vigilant, responsable et consciencieux.
- Etre capable de prendre des initiatives et de gérer des situations d'urgence.
- Permis B exigé.
- Savoir nager le 50 mètres.

Horaires de travail : Roulement sur trois semaines.

1^{ère} semaine : 6h00-13h00 du lundi au vendredi.

2^{ème} semaine : 12h45-20h15 le lundi, 12h45-17h30 le mardi et le mercredi, repos le jeudi, 12h45-16h30 le vendredi, 8h30-12h30 / 13h30-19h30 le samedi, 8h30-12h45 le dimanche.

C.V. et lettre de motivation sont à adresser à :

Monsieur le Maire

Département des ressources et relations humaines

Hôtel de ville | CS 80 458 | 76806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

ou par courriel: courriel@ser76.com ou sur saintetiennedurouvray.fr

Sous la référence offre : AEGVCP-032022

3^{ème} semaine : repos le lundi, 9h00-12h00 / 14h15-20h15 le mardi, 13h00-21h00 le mercredi, 10h00-12h00 / 13h30-20h30 le jeudi, 9h00-12h00 / 14h15-20h15 le vendredi.

Rémunération : Statutaire + Régime indemnitaire + Prime de fin d'année.

Date limite de dépôt des candidatures : 31 août 2022